

# Inforest

Le journal de notre village

# Joyeuses Fêtes



**Notre journal continue sa mue.** Toujours en mode projet pour trouver sa forme définitive d'ici septembre 2021. Prenons le temps de faire bien les choses avec vous ! En plus des nombreux contributeurs (merci à eux!), l'équipe actuelle se compose de 6 personnes : 2 élus et 4 Forestois volontaires. C'est bien, mais c'est encore trop peu !

Notre ambition est de faire de l'Inforest, le journal des Forestoises et Forestois. Vous aimez discuter pour faire des interviews, écrire ou prendre des photos... Ou vous

êtes un champion de l'orthographe et de la relecture.. Voire, vous avez envie d'apporter votre touche ou de défendre votre vision de l'info... Nous vous accueillons avec plaisir ! Et si vous n'êtes pas sûr(e)s d'être assez disponible, pas de problème : notre projet est d'étoffer notre équipe de rédaction mais aussi de nous entourer de personnes prêtes à donner un coup de main à l'occasion.

**N'hésitez plus. Contactez-nous directement [inforest.sur.marque@gmail.com](mailto:inforest.sur.marque@gmail.com) ou en mairie.**

Directeur de la publication : B Strobbe

Rédacteur en chef : JC Guérin

Rédaction : Comité de rédaction participative

(J. Deleu; J. Szekely; Jm Vantournhaut)

Conception, réalisation : Well done graphics

Photos : droits réservés

Inforest est diffusé dans tous les foyers Forestois.

Si vous ne l'avez pas reçu, contactez la mairie :

Tél. 03 20 41 01 22

Courriel : [inforest.sur.marque@gmail.com](mailto:inforest.sur.marque@gmail.com)

Retrouver le détail de ces informations sur le site : [forestsurmarque.fr](http://forestsurmarque.fr)

## SOMMAIRE

Edito	P.2
Thème du mois	P.3
Cahier Municipal	P.6
A vous la parole !	P.9
Vie du Village	P.12
Info Pratique & Agenda	P.13
Consultations des Forestois + Questionnaire	P.14

## CLIN D'OEIL POUR UN COUP DE POUCE À NOS COMMERCES FORESTOIS

Le café, la pharmacie, le salon de coiffure, la pizzeria, la boulangerie, le traiteur et la rhumerie, le cimetière pour animaux et les deux "marchands ambulants" : l'un de fruits et légumes, l'autre fleuriste... notre commune compte 10 commerces depuis la fermeture de la Brasserie du Lac en mars 2020. Chacun de ces commerces à sa mesure, contribue à faire de notre village un lieu d'échanges, de rencontres, de vie. Tous ont subi la crise du COVID d'une manière ou d'une

autre. Tous ont besoin de notre soutien pour préserver leur activité. Quand la plupart rouvrent leurs portes à la veille des fêtes, certains vont devoir encore patienter. Les mettre à l'honneur en ces veilles de fêtes nous permet de leur exprimer notre reconnaissance pour les services qu'ils nous rendent. Nous espérons n'avoir oublié personne et, le cas échéant, ne manquerons pas d'en faire part dans le prochain numéro !

Nous avons eu la chance de pouvoir discuter avec plusieurs d'entre eux. Tous soulignent les vertus de Forest-sur-Marque : Un village agréable, accueillant, dans un cadre verdoyant au bord du Lac du Héron et ouvert sur le Val de Marque. Mais aussi, une situation stratégique, à proximité de Lille et bien ancrée dans la métropole, sur l'axe Hem-Villeneuve d'Ascq et qui dessert les autres petites communes voisines.

Nous leur avons posé la question de l'impact de la crise sanitaire sur leur activité. Ils s'accordent sur la diffé-

rence entre les deux confinements. Le premier plutôt stressant a généré des fortes modifications des comportements des clients et a donc exigé qu'ils s'adaptent voire fassent appel à la solidarité des habitants.

Ceux qui travaillent avec des entreprises extérieures ont vu toute une part de leur activité disparaître et ne savent toujours pas quand et dans quelle mesure elle se relancera. Certains ont ressenti les bénéfices de l'arrivée de nouveaux habitants dans l'Ilo Verde, compensant quelque peu la baisse globale du chif-

fre d'affaires. Ils notent dans l'ensemble que le second confinement a confirmé l'essor des commandes en ligne, et que les comportements d'achat se sont stabilisés. Les gens s'adaptent !

Lors de nos échanges, les commerçants interviewés sont revenus sur leur implantation à Forest, leur histoire en quelques mots et puis leurs projets d'avenir. Nous avons donc le plaisir de vous proposer une petite galerie de portraits que nous espérons bien pouvoir compléter avec ceux que nous n'avons pas eu l'opportunité de rencontrer.

### LE COIFFEUR

Germain, coiffeur depuis 15 ans a repris l'activité il y a un an et demi avec une équipe de 3 personnes au salon. Lorsque mon ancienne m'a annoncé qu'elle allait changer de région, je me suis dit que c'était le moment et que je n'aurai peut-être pas deux fois l'opportunité.

Continuer l'activité tranquillement, répondre présent pour la clientèle, en proposant toujours des produits locaux, naturels et végétaux. Après notre réouverture de novembre, des nouveautés vous attendent dans notre salon en décembre avec une nouvelle gamme barbier (ultra locale) !



### LE BOULANGER

Louis Cornile, boulanger, petit-fils de boulanger, dans la "farine" depuis l'âge de 13 ans, a ouvert à Forest-sur-Marque le 6 décembre 2011. A la recherche d'une boulangerie dans le coin depuis un petit moment, je suis tombé sur ce bâtiment, j'ai regardé à travers le rideau de fer qui était ajouré et je me suis dit : " ça, ça m'intéresse !! " J'ai visité plusieurs fois sans dire à personne pour ne pas dévoiler notre projet.

J'ai toujours mille projets en tête, mais dans la période actuelle nous sommes un peu dans le flou. On espère surtout que la société reprenne son cours en espérant que tout le monde relève la tête sans trop de dégâts.



# LE THÈME DU MOIS

## LA PIZZERIA

L'aventure LUZI PIZZA de Forest sur Marque a débuté le 2 octobre 2013 après plus de 10 mois de travaux, déjà installée depuis 2008 sur la commune de Baisieux. Nous cherchions à nous développer et donc ouvrir une seconde pizzeria.

Notre choix s'est orienté vers Forest sur Marque pour sa position géographique, idéalement située entre Hem et Villeneuve-d'Ascq avec un axe principal très fréquenté. Puis l'opportunité de pouvoir acheter l'ancien café «CAF'CONS» s'est présentée à nous.

En ce qui concerne l'avenir, nous nous interrogeons sur l'utilité de garder notre salle de restaurant sur place ou d'éventuellement la transformer en créant un corner avec la mise à disposition de produits italiens labellisés et BIO dans l'esprit « petite épicerie fine ».

Actuellement, nous sommes en phase d'installation de distributeurs à pizza à Baisieux, Cysoing pour commencer.



## LE PRIMEUR DU MARDI

Originaire de Vimy dans le secteur d'Arras et j'ai commencé à travailler dans les fruits et légumes à l'âge de 18 ans. Trois ans plus tard, je me suis lancé à mon compte.

On a commencé à démarcher les mairies, pour créer des nouveaux marchés, de qualités.

On est fiers et contents d'avoir développé petit à petit nos 6 points de ventes. La commune de Forest sur Marque est très bien desservie avec les communes avoisinantes. Les clients savent ce qu'ils veulent et nous répondons à leurs attentes.

Le projet d'avenir, même s'il n'est pas planifié, est d'investir dans du "dur". Il ne faut pas se tromper et trouver un emplacement en or pour s'investir à 200% comme on le fait actuellement.



## LE TRAITEUR

Delbé traiteur a débuté après-guerre, c'était les parents d'Hubert, l'actuel PDG qui avaient l'une des deux boucheries du village où Angèle, la maman, avait ses racines. Dans les années 80, Hubert est arrivé après ses écoles hôtelières pour démarrer l'activité traiteur. Partie de zéro ou presque, la société compte aujourd'hui 48 salariés, atelier et magasin compris. Forest est un petit village, proche de toutes commodités, à deux pas des axes routiers pour aller à Lille et sur toute la métropole.

Les projets d'avenir immédiat, ce sont les fêtes de fin d'années, on a une clientèle composée habituellement de particuliers, donc logiquement on devrait les retrouver, ensuite on espère un déconfinement pour relancer l'activité Traiteur événementiel au ralenti depuis le mois de mars.



# LES FORESTOIS PARLENT AUX FORESTOIS

**En cette fin d'année 2020, loin d'être la plus heureuse pour chacun, semble-t-il, nous avons écouté quelques Forestois, certains le sont de longue date, d'autres sont arrivés depuis quelques mois. Ils nous ont confié leurs avis, leurs pensées, leurs visions sur le village notamment pourquoi avoir choisi de venir s'installer à Forest ; ce qui leur plaît dans la commune et ce qui leur manque, le tout dans un contexte sanitaire qui complexifie la vie en communauté.**

A l'unanimité, la commune bénéficie d'un cadre exceptionnel. Un nouveau Forestois du quartier Ilo Verde explique : « Nous souhaitons nous éloigner un peu des grosses villes sans partir trop loin vers la campagne. Forest alliait pour nous un « esprit village » en restant très proche de la métropole.

La proximité des espaces verts (le lac du Héron, chemins piétonniers vers la base de loisirs de Willems "Les 6 Bonniers", l'étang et la base de Hem, ...) sont les plaisirs quotidiens pour ce couple de retraités, qu'ils soient à pied ou en vélo. C'est un atout indéniable.

Une habitante sportive se réjouit de pouvoir profiter régulièrement de tous ces espaces naturels et de savourer ces paysages.

Un Forestois depuis 23 ans affirme, quant à lui, avoir été rapidement sous le charme du village dès son arrivée. Sportif et très souvent en balade, il explique que Forest sur Marque a cet avantage que l'on peut y faire énormément de choses sans prendre la voiture. De nouveaux habitants confirment ce sentiment "Nous apprécions particulièrement être au cœur de la nature, à proximité du lac du Héron, des bords de Marque".

Le confinement du printemps a renforcé cette idée que Forest sur Marque est l'endroit par excellence où il fait bon vivre.

Pour une jeune maman habitant le village depuis quelques années, ce dernier dispose de nombreux avantages. Outre sa proximité avec les villes dynamiques de la métropole, Forest sur Marque dispose de deux écoles "familiales" qui ont fait d'énormes efforts pour accueillir les enfants pendant cette période de confinement. Les mesures sanitaires ont également été respectées au centre de loisirs où les enfants sont plus qu'heureux de se retrouver et c'est une bonne chose pour le moral de ces derniers qu'il ait pu rester ouvert.

Cette année 2020, délicate et si particulière a permis, durant les semaines de confinement, de (re)découvrir le village d'une autre manière mais probablement aussi de faire évoluer les mentalités et de changer les habitudes (d'accueil, de comportement, du respect des gestes barrières pour les professionnels et plutôt d'ordre affectif dans le cercle familial).

Pour d'autres, au travers de promenades, cela a mis en exergue certaines dérives et incivilités nombreuses et récurrentes qui « polluent » le charme de la commune.

Les lieux de passage (trottoirs, chemins) sont les plus sujets aux "conflits" notamment puisque leur propreté est insuffisante au vu des déjections et détritus rencontrés; au manque de respect d'une frange de la population qui laisse les poubelles sur les trottoirs ou ne taille pas régulièrement les haies. Les animaux qui ne sont pas tenus en laisse peuvent amener une situation dangereuse avec les promeneurs.

Le stationnement des voitures sur les trottoirs est également problématique pour beaucoup et notamment pour les enfants, les parents avec les poussettes, les personnes à mobilité réduite, qui y sont confrontés chaque jour.

Un jeune Forestois regrette que malgré la journée de nettoyage organisée par la municipalité la prise de conscience n'ait pas été plus bénéfique pour le bien de la commune.

Une habitante en appelle au maire pour qu'il intervienne par arrêté ou par des rappels à la loi des obligations des citoyens. Avant d'ajouter : « L'appel au dit civisme tel qu'il est demandé dans Inforest depuis des années reste totalement infructueux ».

La jeune maman déplore également la vitesse dans la rue principale où pour se rendre à l'école Sainte Marie, elle doit traverser le passage piéton près de l'impasse Saint Charles se situant dans un virage sans visibilité et qui a failli se faire renverser plusieurs fois. Une facilité d'accès (passage piéton) devrait être aussi pensée pour traverser en sécurité en direction du parc du Héron après le pont de la Marque (côté Villeneuve d'Ascq).

Plusieurs habitants sentent monter un sentiment d'insécurité lié notamment à l'augmentation du nombre de cambriolages et de vols de voitures. Ils attendent des actes de la part du conseil municipal pour enrayer ce problème.

Les besoins des habitants se font aussi ressentir comme la nécessité d'un petit commerce pour "les courses de dépannage". Un distributeur de billets serait également le bienvenu. Utilisée par de nombreuses personnes, la benne de végétaux à proximité doit être repensée pour remplacer ce « cloaque puant » ... qui perdure depuis des années.

Les habitants qui se sont exprimés aspirent également à retrouver leurs activités habituelles associatives et les animations de village qui sont si appréciées. Une fois le contexte sanitaire derrière nous, beaucoup espèrent retrouver cet esprit d'entraide et de soutien si agréable qui avait été initié durant le confinement.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

En raison des mesures sanitaires actuelles, la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint.

Seuls les membres du conseil municipal (+ porte drapeau) étaient conviés pour un rassemblement au cimetière du village pour la cérémonie au monument aux morts.

Une assemblée restreinte pour un moment solennel en mémoire de ceux qui se sont battus et se battent encore sur tous les fronts pour faire de la France ce qu'elle est et représente pour chacune et chacun.



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 17 NOVEMBRE 2020

**Le conseil municipal s'est réuni à huis-clos le mardi 17 Novembre dans la salle du centre de loisirs compte-tenu des conditions sanitaires, mais retransmis et toujours visible sur la page facebook de la commune.**

Outre les délibérations sur les objets courants, le conseil a débattu à l'ordre du jour des projets d'implantation d'un relais téléphonique, la verbalisation électronique et l'augmentation des effectifs de la police municipale intercommunale, la désignation d'un représentant à la commission locale d'évaluation des transferts de charge (CLETC), et l'expérimentation d'un programme d'extinction des lampadaires la nuit.

### AMÉNAGEMENT

Le projet d'implantation d'un relais téléphonique se fait à la demande de l'opérateur SFR pour installer une antenne sur un mât déjà existant rue de Moscou, près de la salle de sport. A ce jour, Orange et Bouygues Telecom étaient déjà implantés sur notre commune. La simulation des champs électromagnétiques réalisée indique que les ondes liées à la téléphonie mobile sont faibles et très en dessous de ce que prévoit la réglementation.

Il a également été proposé un projet d'expérimentation d'extinction des lampadaires la nuit, de minuit à 5 h du matin pendant un ou deux mois, sur un secteur qui reste à définir. Le projet sera soumis à un sondage auprès des Forestois, et un retour d'expérience permettra d'éclairer la prise de décision. Il est aussi envisagé de remplacer certains mâts d'éclairage public par des lampadaires à LED.

### SÉCURITÉ

La police municipale intercommunale qui compte déjà 14 agents, propose une présence 7J/7 sur l'ensemble des communes partenaires, ce qui représenterait l'équivalent d'un temps plein pour notre commune pour un coût supplémentaire de 27 500 €.

La commune envisage également une nouvelle signalétique aux passages piétons ainsi qu'un projet de caméra. Une étude qui sera réalisée à cet effet par la ville d'Hem portera sur la liaison filaire entre nos deux communes.

De plus, une convention sera signée avec l'agence nationale de traitement automatique des infractions, ceci afin de permettre à la police municipale d'utiliser la verbalisation électronique.

### COMMISSION

Le Conseil de la MEL a voté cet été la création d'une commission d'évaluation des transferts financiers. La candidature de Monsieur Guérin a été acceptée en tant que représentant du conseil municipal au sein de cette commission.

### VIE COMMUNALE

Il y a un nouveau rebondissement dans le projet de l'ancien presbytère. Pour la partie crèche des locaux, le partenaire BABILOU se retire du projet. Mais deux autres groupes, les CHAPERONS ROUGES et RIGOLO COMME LA VIE, sont en négociation avec la commune pour intégrer le projet.

Initiée par la commune d'Anstaing, l'idée d'une cuisine centrale mutualisée en liaison froide est posée à 10 communes du Val de Marque. Elle aurait comme objectif la préparation de repas pour les écoles selon un cahier des charges défini ensemble. Le projet n'en est qu'à ses débuts. Avant tout, les communes devront se prononcer sur le financement d'une étude préalable. A suivre...



## LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Pour consulter le mode d'emploi de ce service, connectez-vous au site de la commune ([www.forestsurmarque.fr](http://www.forestsurmarque.fr)) puis choisir onglet [Médiathèque / présentation]. Réservez de préférence les documents disponibles avec le statut « en rayon » !

Un mail vous préviendra de leur mise à disposition (communiquez-nous votre adresse mail). Depuis ce mail, vous pourrez choisir un rendez-vous selon vos disponibilités.

En période de déconfinement, vous pouvez retirer vos documents, à votre convenance, pendant les horaires d'ouverture: lundi 14-16h, mardi 10-12h, mercredi 14-19h, jeudi 14-18h, vendredi 17-19h, samedi 10-12h.

### APPEL A BENEVOLAT

Toute personne désireuse d'offrir ses compétences au service de la Médiathèque peut se faire connaître directement auprès du personnel (rangement des documents en

rayon, équipement et informatisation, alimentation du site internet, animation de l'Heure du Conte, prêt au public...).

**Tél 03 20 05 31 62**

### Fermeture annuelle Noël :

La Médiathèque sera fermée à partir du mardi 22/12 à midi. Réouverture le lundi 04/01 à 14h.

Joyeuses fêtes de fin d'année !

*Isabelle Héraud*

## SUR LE CHEMIN DE SAINT PIAT



Forest sur Marque adhère à l'Office de Tourisme de Seclin et Environs. Cette association organise des sorties découvertes des sites culturels de notre secteur et anime de nombreuses balades.

En tant qu'habitant de notre commune, vous bénéficiez déjà d'un tarif spécial pour participer à ces sorties. Mais exceptionnellement pour la rentrée 2021, votre Office de Tourisme vous offre une carte qui donne accès à plus de 50 circuits pédestres et cyclos.

Cette carte est le fruit de deux ans de travail de la part des salariés de l'association. Réalisée en impression couleur et plastifiée, elle se glisse dans un sac de randonnée et ne craint pas le crachin du Nord. Elle s'utilise en duo avec une application qui s'appelle IZI Travel.

Grâce à cette application, vous serez audio-guide sur le chemin de balade que vous aurez choisi et vous bénéficierez aussi de commentaires sur l'histoire ou la flore du circuit.

Vendue 4€ à l'accueil de l'Office de Tourisme

de Seclin et Environs, cette carte est offerte aux habitants des communes partenaires de l'association : Emmerin, Bauvin, Allennes les Marais, Houplin-Ancoisne, Noyelles-Les-Seclin, Fretin, Bouvines, Gruson, Péronne en Mélantois, Seclin, Vendeville et Forest sur Marque. Cette décision a été prise par le bureau de l'Office de Tourisme en solidarité avec les habitants pour qu'ils puissent découvrir de nouveaux chemins de promenade après le confinement.

Le plus grand chemin de randonnée de cette carte est le chemin de saint Piat. C'est un antique chemin qui court sur 32 km à travers la campagne et relie Tournai, Bouvines et Seclin. Il est possible de le faire seul, mais aussi avec l'encadrement de l'équipe de l'Office de Tourisme, à pied, à vélo ou en bus selon des rendez-vous qui sont proposés chaque année. La prochaine sortie aura lieu le 17 octobre 2020. Belle balade à tous !

Si vous souhaitez y participer, vous pouvez contacter Christian Vasseur à [groupe.seclintourisme@gmail.com](mailto:groupe.seclintourisme@gmail.com) ou Tiphaine à l'accueil au 09 72 52 85 03. [www.seclin-tourisme.fr](http://www.seclin-tourisme.fr)

## LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE VA BIENTÔT FAIRE PEAU NEUVE !

A l'occasion d'une innovation technique, notre prestataire hébergeur de notre site internet RVVN va effectuer une refonte complète de notre site sur une nouvelle architecture de type TYPO3.

Lorsque cette nouvelle architecture sera disponible, ceci permettra de fournir à la commune un outil plus performant, plus lisible, plus clair et plus dynamique, à la fois pour les usagers, mais aussi pour les administrateurs qui bénéficieront d'une gestion simplifiée de l'utilisation des technologies web modernes.

RVVN est une association Loi 1901 créée en 2001 sous l'impulsion de la ville de Valenciennes, de villes et d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) partenaires. L'association est financée par l'Union Européenne selon le

programme FEDER 2007-2013

RVVN représente un territoire de plus de 300 collectivités pour une population d'environ 575.000 habitants. L'association met à disposition de ses adhérents des ingénieurs en développement, experts du Web qui mettent en avant une approche locale efficace dans la mise en place de solutions adaptées aux besoins des adhérents.

C'est pourquoi un élu et des agents de la commune travaillant dans des différents domaines d'activités, auront l'opportunité d'être formés à l'administration de ce nouveau site.

Les volets animation, culturel, administratif, et politique du nouveau site auront ainsi une personne dédiée correspon-

dante, qui alimentera les contenus du site selon les domaines concernés.

Cette formation se fera en plusieurs étapes durant le mois de décembre. L'enseignement se fera à distance en visioconférence. (voir plus sur la version en ligne)



## DES MASQUES POUR LES JEUNES FORESTOIS

**Des masques pour les jeunes Forestois...  
... et du travail pour ceux qui n'en ont pas**

La municipalité de Forest sur Marque après avoir décidé de doter tous les écoliers du village de masques pour raison sanitaire a passé commande de six cents masques

à l'entreprise d'insertion, Vit'inser (du groupe Vitamine T) située à Lesquin.

L'art de conjuguer le service aux habitants et l'emploi de personnes qui sortent pour la plupart de la grande précarité.



# LE POINT D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE Télétravail ? OUI ... Mais !



La crise de la COVID et les périodes de confinement que nous connaissons ont remis sur le devant une forme d'organisation du travail qui semble devoir perdurer et se développer.

Sans nul doute, ce mode d'organisation ne sera pas sans conséquences multiples pour les entreprises comme pour les salariés. Les partenaires sociaux ont d'ailleurs ré-ouverts le champ de la négociation sur ce thème, afin de redonner au télétravail un nouveau cadre juridique plus adapté ; en effet, en droit français, le télétravail repose actuellement sur un accord Interprofessionnel du 19 juillet 2005, ayant lui-même transposé un accord Cadre Européen du 16 juillet 2002. Une ordonnance de 2017 et la Loi du 29 mars

2018 sont bien venus modifier les conditions de mise en place du télétravail, mais sur le fond, l'ampleur de la crise actuelle a montré les limites juridiques sur lesquelles reposait ce mode d'organisation, créant nombre de quiproquos, de doutes et d'incertitudes auprès des entreprises et des salariés, ne sachant pas vraiment ce qu'ils pouvaient ou devaient faire pour rester dans la légalité.

«...le télétravail désigne toute forme d'organisation du travail dans laquelle un travail qui aurait également pu être exécuté dans les locaux de l'employeur est effectué par un salarié hors de ces locaux de façon volontaire en utilisant les technologies de l'information et de la communication» (art. L 1229-9 CT)

En conséquence, un employeur ne peut pas imposer le télétravail à un salarié et le salarié ne peut pas invoquer un droit à l'exercer.

C'est la raison pour laquelle, en l'état de la réglementation, le ministère du travail ne peut « qu'inciter fortement » les entreprises à mettre en œuvre le télétravail, sans pouvoir réellement l'obliger, ni l'imposer pendant le confinement. Même si la pression se fait forte pour rappeler que le télétravail doit être « généralisé », aucun texte ne peut sanctionner l'absence de prise en compte de ces recommandations. (voir plus sur la version en ligne)

Pour plus de renseignements et de détails sur ce dispositif, vous pouvez contacter par mail la mairie de Forest.

## DÉPLOIEMENT DE LA 5G

Vous le savez, le déploiement 5G est programmé sur la MEL comme sur d'autres métropoles du territoire. Certains citoyens, relayés par plusieurs collectivités, s'inquiètent et s'interrogent sur la pertinence ainsi que sur l'impact environnemental et sanitaire.

La volonté de l'équipe municipale est de se renseigner précisément, notamment en via l'Association des Maires de France. L'organisation de débats par les citoyens sur ce fait de société pourra être envisagée.

## DISTRIBUTION DES COLIS AUX AÎNÉS

Période compliquée, liée à la pandémie de la COVID-19, la municipalité de Forest-sur-Marque a décidé de maintenir la tradition du colis de Noël.

Le confinement depuis le 30 octobre ne nous permet pas d'organiser le traditionnel GOÛTER DE NOËL

pour ne prendre aucun risque pour nos aînés.

Monsieur le Maire, les membres du CCAS remettront à chaque aîné, un colis confectionné par la Boulangerie CORNILE et le traiteur DELBÉ.

Une surprise, concoctée par votre boulanger, attend celle ou celui qui recevra l'unique coupelle blanche.



La distribution s'effectuera le samedi 19 décembre à partir de 10h

L'équipe municipale vous souhaite un JOYEUX NOËL et des BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

## CONCOURS DE FAÇADES + SAPINS



Pour les fêtes,  
Décorez la façade de votre maison  
... et gagnez des cadeaux !

La municipalité de Forest sur Marque avec Forest Animation vous proposent de participer joyeusement à un concours de façades décorées pour les fêtes de fin d'année.

Tous les habitants, propriétaires ou locataires de la commune, peuvent y participer !

- **Quand ?** Décorations à maintenir jusqu'au 1er janvier 2021.
- **Quoi ?** selon votre choix, à votre initiative, pas de thème imposé.
- **Le jury ?** le Père Noël + rennes + petits lutins... qui passeront en soirée entre les 19 et 23 décembre.

- **Qu'est-ce qu'on gagne ?** Des bons d'achat chez les commerçants Forestois (à partir du 2 janvier 2021).
- **Qui proclame les lauréats ?** Chacun des gagnants sera averti personnellement par courriel ou téléphone à partir du 2 janvier 2021.





# A VOUS LA PAROLE !

## ECOLE BRASSENS

Période deux, acte deux. On plante le décor.



Lundi 2 novembre, du CP au CM, les élèves de Brassens sont arrivés masqués, de bon gré, nullement gênés aux entourures. Confiants. En reprenant place en classe, quelques minutes d'adaptation ont suffi : buée sur les lunettes, élastiques à resserrer (attention ! pas trop fort sinon l'hélix se courbe, c'est disgracieux), la lecture et les interventions orales sont plus étouffées. Pas grave, les enseignant.e.s tendent un peu plus l'oreille. Les activités scolaires se poursuivent normalement. L'école assure son rôle à la fois protecteur et réconfortant.

Embarquement immédiat ! Sylvie, l'infirmière scolaire de secteur aborde le train du sommeil et de son importance avec les élèves de CE1/CE2. C'est le moment où le cerveau effectue un tri essentiel des choses apprises dans la journée.

Jeudi 10 décembre, on célèbre la journée de la Laïcité. Abordée en amont, elle mobilise la réflexion des élèves sur leur parcours citoyen et renforce les valeurs de respect, d'égalité et de fraternité. La scène finale consiste en l'élaboration d'une œuvre collective sur le thème du poème « Liberté » de Paul Eluard.

Enfin, star incontournable, le Père Noël, soucieux lui aussi de la procédure sanitaire, ne fait pas son apparition ce 18 décembre. Peu importe, les membres de l'Amicale Laïque et de l'APE s'activent en coulisse pour permettre à l'équipe éducative de concocter un succulent goûter chocolaté pour les élèves.

Joyeuses fêtes de fin d'année à toutes et tous !

Bruno Tomasi

Toutes les infos pour découvrir l'école sur le site : [brassensforest.etab.ac-lille.fr](http://brassensforest.etab.ac-lille.fr)  
Tél : 03.20.41.14.66  
Mail : [forest.ecole@wanadoo.fr](mailto:forest.ecole@wanadoo.fr)



## ECOLE SAINTE-MARIE

Quand les CM de l'école Sainte Marie se passionnent pour le Vendée Globe...

**Le Vendée Globe est une course très difficile. On l'appelle « L'Everest des mers ». C'est une course en solitaire, sans assistance, où l'on fait un tour du monde en contournant le pôle sud.**

En classe, nous suivons la navigatrice Samantha Davies et son bateau « Initiatives Cœur ». En ce moment, elle se situe à la 10ème position. Son mari participe également à la course (Romain Attanasio).

Nous avons pu créer nos bateaux virtuels : Le Redoutable de Forest (avec option Foils), Le Redoutable de Forest II (sans option) et le Redoutable de Forest III (avec toutes les options) sur le jeu « Virtual Regatta ». Chaque jour nous suivons l'avancée de nos bateaux et changeons les caps en fonction de la météo. Il y a plus de 890 000 bateaux virtuels en course et le Redoutable de

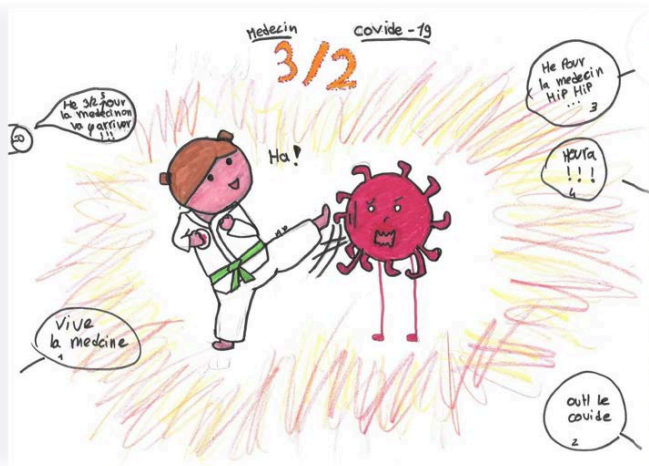
Forest se situe à la 396 461<sup>ème</sup> place.

En suivant et en participant au Vendée Globe dans la classe, nous travaillons notre anglais (grâce aux vidéos de Samantha), nous faisons de la géographie et pleins d'autres choses et on adore ça !!!!

*Les élèves de la classe de CM*

Toutes les infos pour découvrir l'école sur le site : [ecolesaintemarieforest.com](http://ecolesaintemarieforest.com)  
Tél : 03 20 84 32 15  
Mail : [ecolesaintemarieforest@wanadoo.fr](mailto:ecolesaintemarieforest@wanadoo.fr)





## KARATÉ

### A Forest, le karaté est toujours en nous !

En octobre 2003 les Forestois ont vu arriver une nouvelle association créée par un vice champion de France, Fabrice DEJAS.

Il aura fallu une petite saison pour que cet art martial trouve sa place à Forest, et pour que le karaté club forestois devienne une association phare du village.

Avec plus d'une vingtaine de ceintures noires formées et de multiples champions en combat et technique, Forest-sur-Marque s'est fait connaître dans l'hexagone et le nord de l'Europe.

Cette réussite a été possible grâce à

la municipalité qui a cru et suivi le projet. Madame Otto a fait confiance au professeur. Elle a permis la venue de cette nouvelle association. Madame le Maire (Mme Pincédé) et Monsieur Strobbe, élu aux sports, nous ont suivis et ont aidé depuis toutes ces années.

En cette année particulière nous continuons à combattre, cette fois ci contre un virus, et nous nous tenons prêts à représenter le village dès le retour des passages de ceintures et des compétitions, avec le soutien de Monsieur le Maire et sa nouvelle équipe municipale.

A bientôt en KIMONO...



## ENSEMBLE VOCAL FASILAFORREST

Notre chorale existe depuis plus de 10 ans, des amateurs éclairés, des débutants, juste unis par le chant choral qui apporte tant de bienfaits.

Normalement, nous aurions dû être dans les préparatifs du concert traditionnel de Noël, avec une chorale invitée, les enfants de l'école Brassens et des parents, pour partager un moment convivial dans la commune de Forest sur Marque.

Tous nos élans ont été stoppés par la Covid-19, hélas! Qui aurait pu imaginer que nos voix auraient dû hiberner, se taire alors que nous chantons dans notre esprit et notre corps ?!

Que reviennent ces instants d'amitiés et de joies.

[fasilaforest@gmail.com](mailto:fasilaforest@gmail.com)



## FOREST RUNNING 59



Les runneuses et runners de l'asso forestoise ont tenu leur AG le 13 novembre en visio ! Une envie de grand air, une énergie sans faille et un nouveau président : de quoi envisager l'avenir avec toujours beaucoup d'entrain et de convivialité.

## FOREST ANIMATIONS

L'assemblée générale de Forest animation s'est tenue le 5 Novembre 2020 et a été l'occasion de constituer un nouveau conseil d'administration.

Lors d'une réunion du CA le 27 novembre, chaque membre a exprimé ses motivations et ses envies pour l'animation du village.

Le bureau a ensuite été élu, il est composé de :

Président : Guillaume MONGENS

Trésorier : Frédéric DEBOUVER

Suppléante Mélissa CHERADAME

Secrétaire : Marie LEMAN

Tous les habitants de la commune sont les bienvenus pour s'associer aux projets qui seront menés par l'association.

## CLUB DE FOOT : COVID QUAND TU NOUS TIENS !



Période et contexte difficile ont provisoirement bloqué notre activité favorite, mais la reprise se fait tout doucement. D'abord pour les plus jeunes, en attendant que les adultes puissent reprendre en janvier.

Ce qui nous permet de nouveau de nous retrouver autour d'une passion commune, échanger et partager. On peut ainsi reprendre notre progression tout en jouant et s'amusant.

Si tu souhaites nous rejoindre, nos capacités d'accueil sont limitées, mais il y a encore un peu de place. La fédération française de football met en place une politique de FOOT DIVERSIFIÉ. À ce titre nous comptons dès le printemps mettre en

place une nouvelle offre de pratiques telles que le FOOT EN MARCHANT, le FITFOOT ou encore le FUTNET, si ça te dit,...

Le FC Forest, c'est aussi une équipe dynamique de dirigeants, éducateurs et arbitres, tous bénévoles, le club prend en charge des formations pour permettre à chacun de se perfectionner et de continuer à progresser, et que cela soit profitable à chacun de ses adhérents.

Alors envie de vous investir, de nous rejoindre, n'hésitez pas, le foot c'est pour tout le monde et tout le monde peut trouver sa place au sein de notre association.

## MESSAGE DE LA MINORITÉ

Nous profitons de ce dernier Inforest pour vous transmettre notre message de fin d'année.

Alors que nous sommes tous pris par cette pandémie qui ne faiblit pas, nous tenons quand même à vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de Noël et de fin d'Année en famille dans le respect des règles sanitaires avec l'espoir de se retrouver tous ensemble en 2021 pour continuer de reconstruire notre Village.

**Bonnes Fêtes à tous, et prenez bien soin de vous !**



## LES RENCONTRES DE L'ÉCOLOGIE

### Une création POCHECO

Le webinaire du Jeudi 10 Décembre, "Découvrez l'importance de l'imagination dans la construction du monde de demain !" était dirigé par Rob HOPKINS, cofondateur du mouvement international des villes en transition.

Rob Hopkins est une des figures de l'engagement citoyen et des conséquences


positives incroyables qu'il peut engendrer. Aujourd'hui il complète son approche de la transition en militant pour libérer l'imagination de chacun. Et si les problématiques sociétales que nous rencontrons avaient pour origine le déclin de notre imagination ?

Et si, comme le dit Rob Hopkins, « le changement climatique est un échec de l'imagination » ? Voilà quelques-unes des questions que l'auteur nous pose désormais et auxquelles il propose de répondre. Notre webinaire portera sur le pouvoir de l'imagination pour construire le monde de demain. [www.pocheco.com](http://www.pocheco.com)

## DECLIC ÉNERGIE

Forestois(es), il est encore temps de vous inscrire au 6<sup>ème</sup> Défi Déclics énergie de la MEL

Le principe de ce défi est très simple : pendant 6 mois chaque foyer participant devra relever ses compteurs et appliquer les bonnes pratiques fournies par la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités pour tenter de réduire sa consommation d'eau et d'énergie d'au moins 8%.



**Défi Déclics énergie en métropole lilloise**  
ENREGISTREZ VOS RELEVÉS DE COMPTEURS !

Il suffit de vous connecter à l'adresse suivante : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/mel/>

Et si vous le souhaitez, vous inscrire dans l'équipe Fete : Forest en Transition Écologique avec d'autres familles Forestoises

## PLAN DIRECTEUR CYCLABLE À FOREST SUR MARQUE

### L'Enjeu du plan cyclable Forestois

Les propositions issues des différentes réunions et discussions du groupe participatif cycliste Forestois, « Forest en selle », vont être intégrées au schéma directeur cyclable présenté par les communes du Val de Marque (de Saily-Lez-Lannoy à Fretin) à la MEL.

L'objectif est de déposer un Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) commun pour ses communes.

Les aménagements doivent permettre de développer la mobilité douce (vélo ou piéton), cela comprend les déplacements pour se rendre au travail, dans les établissements scolaires, pour faire les courses... Cela n'exclut pas le cyclisme loisir ou sportif mais cela suppose une pratique utilisable toute l'année c'est-à-dire avec des chaussées de bonne qualité non dégradées par la boue, les flaques d'eau, les feuilles en automne... La signalétique doit être adaptée pour améliorer la sécurité et faciliter les déplacements. Les déplacements doivent être sécurisés par rapport à la circulation automobile c'est-à-dire que des enfants seuls ou accompagnés doivent pouvoir circuler en toute tranquillité.

### Des réunions à Forest/Marque

Au niveau de Forest, les réunions du 14 octobre au centre de loisirs et du mercredi 18/11 en visioconférence ont permis de discuter et de privilégier les aménagements pour les déplacements aussi bien intramuros qu'extramuros. Merci à tous les Forestois.e.s qui ont apporté leurs contributions et à Michel Anceau, directeur de l'association Droit au Vélo, pour son expertise.

En intramuros, il faut améliorer le déplacement des cyclistes dans le village en les incitant, par exemple, à passer par des voies sécurisées plutôt que par la rue principale qui est actuellement plus dangereuse. Cela suppose une meilleure signalétique, des passages de rues sécurisés, la suppression des obstacles difficilement franchissables avec un vélo... La sécurité des vélos doit être renforcée en installant à différents points de la commune, des arceaux plutôt que les pincés-roues actuels.

En extramuros, des aménagements sont à prévoir pour les déplacements vers les communes de Hem, Villeneuve d'Ascq, Tressin et Willems. Des rencontres sont planifiées avec les élus des communes de Hem, Saily-Lez-Lannoy et Villeneuve d'Ascq.

Nous vous invitons à rejoindre le groupe « Forest en selle » et à partager avec nous vos idées et suggestions, et nous sommes à votre disposition pour toute information sur le plan cyclable de Forest sur Marque, envoyez-nous un mail à : [forestenselle@gmail.com](mailto:forestenselle@gmail.com) !

Vous pouvez aussi déposer votre contribution sur le sujet à la mairie où vous pourrez consulter le schéma directeur cyclable en cours d'élaboration.



### TÉLÉALARME

**La communication est très difficile en cette période de pandémie.**

Le CCAS fait un rappel concernant la téléassistance qui peut être très utile pour les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap pour le maintien à domicile. Nous sommes abonnés à Mondial Assistance. Votre téléassistance est très simple à utiliser. Gardez en permanence votre télécommande sur vous (montre, bracelet ou médaillon), une simple pression sur le bouton rouge et l'appel est envoyé via le transmetteur à notre plateau d'écoute. La télécommande est étanche et fonctionne partout chez vous sans décrocher le

téléphone. Mondial Assistance est à votre écoute 24h/24, n'hésitez pas : appuyez.

Sans attendre, Mondial Assistance répond à votre demande et analyse la situation.

Mondial Assistance prévient vos proches afin de mettre en œuvre la solution adaptée à vos besoins.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le CCAS nous avons toute la documentation et les dossiers d'abonnements à votre disposition et de l'aide pour remplir le dossier.

*Mme Mary-Armelle Scalbert.  
Vice-Présidente du CCAS.*

### DECES

VERNACK Renée, décédée le 13/08/2020  
83 ans  
JOURDAIN Josette, décédée le 23/09/2020  
74 ans  
DUBOIS Guillaume, décédé le 25/09/2020  
93 ans  
MULLIEZ Stéphanie, décédée le 29/10/2020  
91 ans  
DUFLOT Jacques, décédé le 25/11/2020  
86 ans  
DUEZ Fernande, décédée le 30/11/2020  
94 ans  
DUQUESNOY Odile, décédée le 05/12/2020  
71 ans

### PAS DE MARIAGES

### NAISSANCES

FONTANAY Armand né le 16/10/2020  
SZEKELY Olivia née le 20/10/2020  
CUSTODIO Samuel né le 30/10/2020  
DEKEUSTER Auguste né le 03/11/2020

## JOURNÉES DEFENSE ET CITOYENNETE

**Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des orientations du président de la République, l'organisation des Journées défense citoyenneté (JDC) en présentiel est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain.**

Les jeunes dont la JDC a été annulée se verront proposer des sessions dématérialisées sur le site majdc.fr. L'ensemble des informations utiles sera accessible sur le site majdc.fr et sur la page jeunesse de defense.gouv.fr

Les jeunes dont la JDC programmée est annulée, recevront via la site majdc.fr, un courriel pour leur proposer de s'inscrire à une JDC en ligne. Celles et ceux qui ne possèdent pas d'adresse mail seront contactés par leur centre de service national, qui les accompagnera pour les guider vers la JDC dématérialisée.

Les sessions en ligne ont débuté le 23 Novembre et concernent l'ensemble des jeunes résidents métropolitains, en particulier et prioritairement, celles et ceux qui n'avaient pu réaliser leur JDC durant la

période de confinement du printemps dernier.

Les jeunes recevront une convocation qui leur permettra de se connecter puis d'effectuer leur JDC dans les 10 jours. A l'issue, ils recevront automatiquement leur certificat individuel de participation, qui leur permettra de s'inscrire au permis de conduire ainsi qu'aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



### PASS C'ART

**C'ART : tout ce que vous devez savoir**

**Avis à tous ceux qui n'ont pas encore trouvé leurs idées cadeaux de Noël, ceux qui sont bénéficiaires des minimas sociaux et aux communes de la MEL, cette actualité devrait vous intéresser !**

• **Vous n'avez pas d'idées pour vos cadeaux de fin d'année ?**

Avec la C'art, offrez-(vous) un an d'accès illimité aux expositions temporaires et permanentes de 14 musées métropolitains, en solo ou en duo.

Un cadeau original et durable à commander en ligne : <https://www.lacart.fr/fr/boutique/detail/P1/c-art>, plus d'infos sur lacart.fr

• Le pass musées métropolitain gratuit pour les bénéficiaires des minimas sociaux

Pour rappel, la C'art est gratuite pour les bénéficiaires des minimas sociaux.

Les personnes intéressées doivent se rendre directement en billetterie de l'un des 9 musées vendeurs (Palais des Beaux-Arts, LaM, MUba, Fresnoy, La Piscine, Le Tripostal, Le Musée de la bataille de Fromelles, La Manufacture, La Condition Publique) avec un justificatif de perception des minimas sociaux de moins de 6 mois en cours de validité (RSA, ASS, ATS, ATA, AAH, ASPA, ASI, AV).

NB : La C'art deviendra également gratuite début 2021 pour les détenteurs de la carte mobilité inclusion.

• La C'art : de nouveaux tarifs préférentiels pour les communes du territoire métropolitain  
En tant que commune de la MEL, vous

bénéficiez désormais de réductions de 50% à 60% sur la C'art, sous réserve d'acheter au moins 10 pass d'une même formule.

Les pass sont vendus sous forme de bons d'échange (à échanger en musée), anonymes, valables 1 an, à compter de la date de vente.

Plus d'infos sur la vente groupée C'art dans le document en pièce jointe.



### CATASTROPHE NATURELLE

**Suite à des signalements de fissures dans des logements, dues à des mouvements de terrain, la commune va lancer une demande de reconnaissance de Catastrophe Naturelle.** Si vous constatez des dégradations de votre habitation potentiellement imputable à des événements naturels, vous pouvez le signaler à la mairie.

### FERMETURE DE LA MAIRIE PERIODE DES FETES DE FIN D'ANNÉE

En raison des fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée les jeudis 24 et 31/12 ainsi que les samedis 26/12 et 2/01

# Consultations des Forestois

## CONCERTATION DES HABITANTS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SON EXTINCTION NOCTURNE

**LA DÉMARCHE DE LA MUNICIPALITÉ EST D'ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR LA MAÎTRISE ET SUR L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC UNE PARTIE DE LA NUIT TOUT EN GARANTISSANT ET EN RENFORÇANT LA SÉCURITÉ DES HABITANTS.**

Pour cela, une amélioration de l'éclairage des passages piétons permettrait de renforcer la visibilité des enfants, des personnes à mobilité réduite (PMR) et des piétons en général. Un éclairage adapté a un rôle protecteur des biens et des personnes tout en préservant la quiétude du village.

**EN QUELQUES CHIFFRES, L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À FOREST SUR MARQUE C'EST, POUR L'ANNÉE 2019 :**

21 000 € soit 40% de la facture d'électricité de la commune

148 MWh soit la consommation en électricité de plus de 30 habitations moyennes.

Un état des lieux du parc d'éclairage public a été fait, nous avons des leviers d'actions :

Repérer les lampadaires énergivores qui ont une très mauvaise efficacité lumineuse : les boules lumineuses qui éclairent à 360 ° en sont un bel exemple. Remplacer les ampoules à vapeur de sodium (l'éclairage orange) par de l'éclairage à LED permettant la modulation de la puissance afin d'adapter l'éclairage de chaque rue.

Supprimer au maximum les durées d'éclairage inutiles.

Effectuer une maintenance régulière afin de maîtriser les coûts (la maintenance générale a été faite courant du mois d'octobre 2020).

Accentuer l'éclairage des passages piétons par un éclairage spécifique, bleu par exemple.

Des contacts ont été pris avec des sociétés d'éclairage pour répondre à ces problématiques.

La question est posée aux Forestois(es) de l'opportunité d'une extinction nocturne de l'éclairage public : cette extinction pourrait se faire de 23h ou minuit à 5h ou 6h du matin. En période de fêtes ou en cas de circonstances particulières, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

**POUR AVOIR L'AVIS DES HABITANTS, NOUS PROCÉDONS À UNE ENQUÊTE PAR LE BIAIS DE L'INFOREST.**

**Pourquoi une telle démarche ?**

**1° Réduire la consommation d'énergie d'environ 40 % :** les économies réalisées seraient réinvesties dans la rénovation des luminaires pour les rendre plus économes et plus efficaces, c'est un cercle vertueux.

**2° les observations menées auprès des collectivités ayant déjà mis en place l'extinction nocturne montrent une réduction de la délinquance et des cambriolages.** La suppression de l'éclairage en pleine nuit limite les rassemblements de personnes troublant la tranquillité de l'ordre public ou les dégradations de biens mobiliers. L'extinction limite également la criminalité, car sans éclairage, les délinquants ont plus de mal à opérer et que 80% des vols et agressions ont lieu en plein jour.

**Autre constat :** en abordant un secteur peu ou pas éclairé, les automobilistes ont plutôt tendance à décélérer ou même à freiner afin d'être plus attentifs à l'état de la chaussée et à leur trajectoire.

**3° Pour respecter la loi**

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. En 2009, une première loi, adoptée suite du Grenelle de l'Environnement, prévoyait que la « prévention, la limitation et la suppression des nuisances lumineuses devaient faire l'objet de mesures ». En 2013, la réglementation impose une réduction des durées d'éclairage superflue pour les façades, vitrines et bureaux non occupés. En juillet 2015, la loi pour la transition énergétique a souligné la nécessité d'une « exemplarité environne-

mentale et énergétique de l'éclairage public », et sa prise en compte dans « un volet spécifique des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) ». Enfin, en juillet 2016, la loi Biodiversité mentionne dans différents articles la nécessaire lutte contre les nuisances lumineuses. Actuellement, aucune sanction n'a encore été appliquée pour manquement à la loi, mais il est plus sage d'anticiper.

**4° Protéger la biodiversité**

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique. Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

**5° Garantir une meilleure qualité de nuit et protéger la santé humaine**

L'alternance jour-nuit est essentielle aussi pour l'homme. L'être humain est un animal diurne, qui a un rythme biologique bien défini : actif le jour et se reposant la nuit. Pour être en bonne santé, ce rythme doit être respecté. Il faut donc prévenir les lumières intrusives la nuit.

Le dernier point est la capacité retrouvée de contempler la beauté du ciel.



# QUESTIONNAIRE N°1

*Votre avis nous interesse, déposez votre bulletin. Déposez votre questionnaire en Mairie ou rendez-vous sur le site internet de la commune : [www.forestsurmarque.fr](http://www.forestsurmarque.fr)*

*Ou sur [https : //cutt.ly/questionnaire-lampadaires-forest-sur-marque](https://cutt.ly/questionnaire-lampadaires-forest-sur-marque)*

Etes vous **POUR** l'extinction de l'éclairage public la nuit ?

Etes-vous **CONTRE** l'extinction de l'éclairage public la nuit ?

Si vous êtes **POUR** souhaitez-vous

Une extinction :       à 23 h       à minuit       à 1 h

Un allumage :       à 5 h       à 6 h

Une extinction sauf les 2 nuits du vendredi soir au dimanche soir

Une extinction sauf la nuit du samedi au dimanche

Une extinction :

De toutes les rues

Uniquement la rue principale

Uniquement les rues secondaires

Remarques :



# QUESTIONNAIRE N°2

[https : //cutt.ly/projet-vision-forest-sur-marque](https://cutt.ly/projet-vision-forest-sur-marque)

## CONCERTATION SUR LES PROJETS D'ÉVOLUTION DE LA COMMUNE : PROJET VISION

Samedi 28 novembre l'équipe municipale a lancé un chantier "Dessignons notre coeur de village" avec un temps de consultation des habitant(e)s en ligne sur facebook. Le temps d'échange est toujours visible. L'objectif est d'écrire un projet vision et de lancer des appels à financement à la MEL pour développer des équipements, aménager des espaces qui facilitent et embellissent notre quotidien. Vous aussi, donnez votre avis en répondant au questionnaire avant le 1er janvier 2021.

**Qu'est-ce qui vous a attiré à Forest sur Marque ?**

**Qu'est-ce que vous souhaiteriez améliorer / développer à Forest sur Marque ?**

**Dans le cadre du projet "Cœur de Village", quels aménagements ci-dessous souhaiteriez-vous voir réaliser en priorité (numérotez de 1, celui que vous estimez prioritaire, à 12, celui qui vous semble le moins prioritaire) :**

Regroupement des services municipaux sur un seul site : par exemple, mairie, RAM, amicale, club des aînés, salle polyvalente

Création de stationnements à destination des habitant.e.s

Création de stationnements à proximité des commerces (type zone bleue)

Espaces de co-working

Espaces de détente (bancs, tables de pique-nique, parc ou jardin public, terrain de pétanque par exemple...)

Espaces jeux pour enfants

Espaces jeux pour adolescents / city park

Espace "agora" (marché, halles couvertes, lieu de rassemblement pour fêtes et manifestations...)

Espace fermé pour rassemblement et échanges type café citoyen, repair café, ludothèque...

Espace dédié à l'art et la culture (salle de concerts / spectacles / expositions, médiathèque...)

Verdissement / fleurissement du village, des façades

Développement des commerces de proximité (supérette, primeur, magasin bio...)

**Ce village est le vôtre, quelles sont vos idées et suggestions concernant ces aménagements ?**

**Depuis combien de temps habitez-vous à Forest sur Marque ?**

- Entre 0 et 5 ans
- Entre 6 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Plus de 20 ans

**Votre famille est-elle originaire de Forest sur Marque ?**

- Oui
- Non

**Quelle est votre situation familiale ?**

- Seul(e) sans enfant
- Seul(e) avec enfant(s)\*
- En couple sans enfant
- En couple avec enfant(s)\*

\* Enfant(s) vivant encore à votre domicile

**Si vous avez des enfants, quel est leur âge ?**

- 0 à 5 ans
- 6 à 11 ans
- 12 à 18 ans
- 19 à 24 ans
- Plus de 25 ans

\* Enfant(s) vivant encore à votre domicile

**Vivez-vous :**

- En maison
- En appartement

**Avec jardin**

- Avec cour / terrasse / balcon
- Sans extérieur

**Vous êtes :**

- Un homme
- Une femme

**Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?**

- 18 à 24 ans
- 25 à 39 ans
- 40 à 59 ans
- 60 à 75 ans
- Plus de 75 ans

